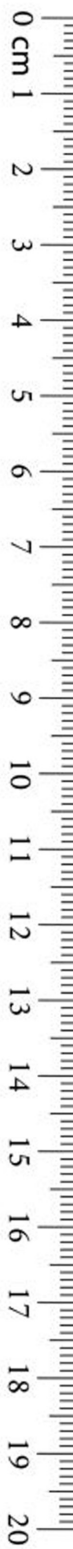


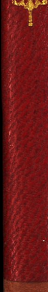
colorchecker CLASSIC



x-rite



W. 3816

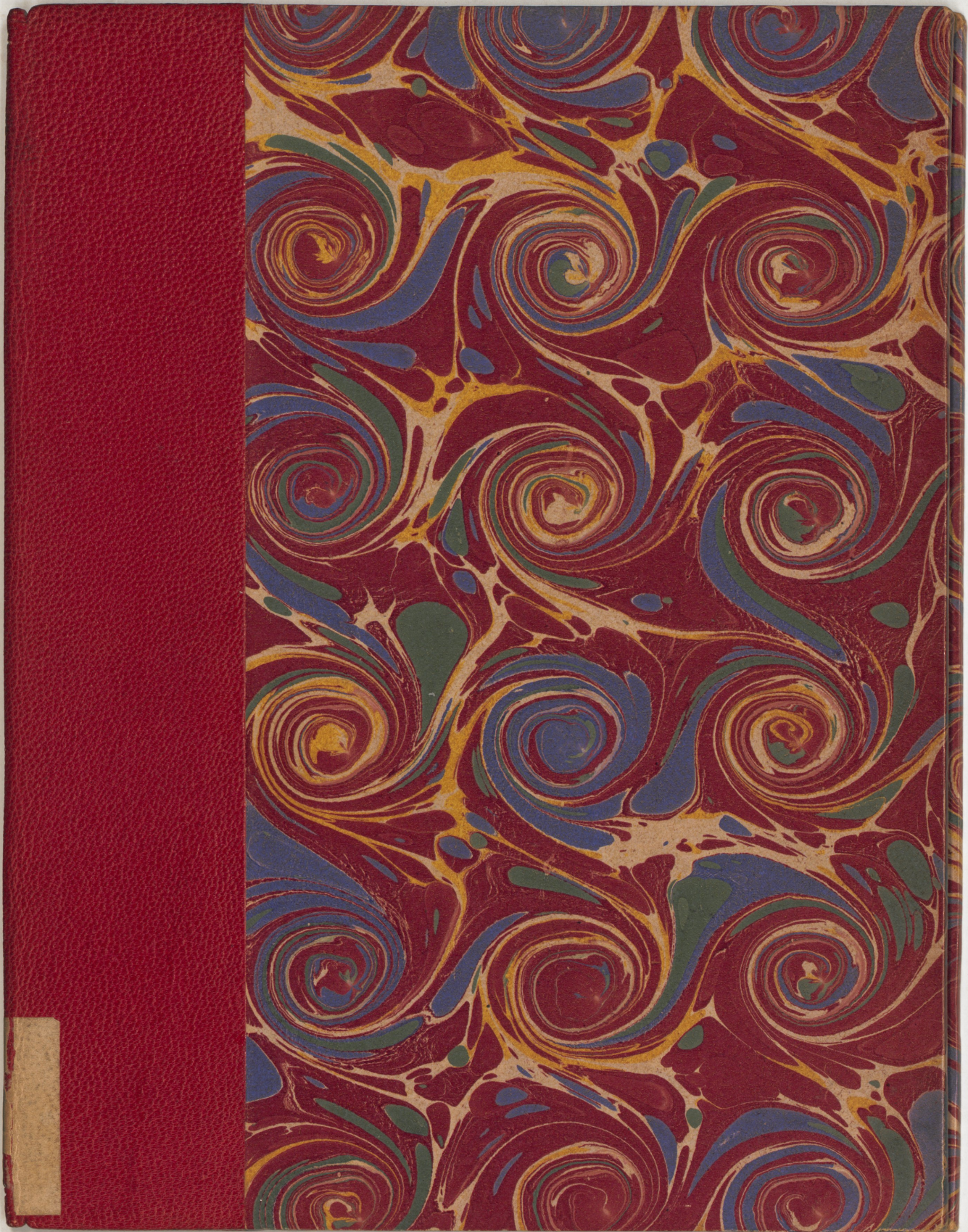


LE POLITIQUE

ROYAL

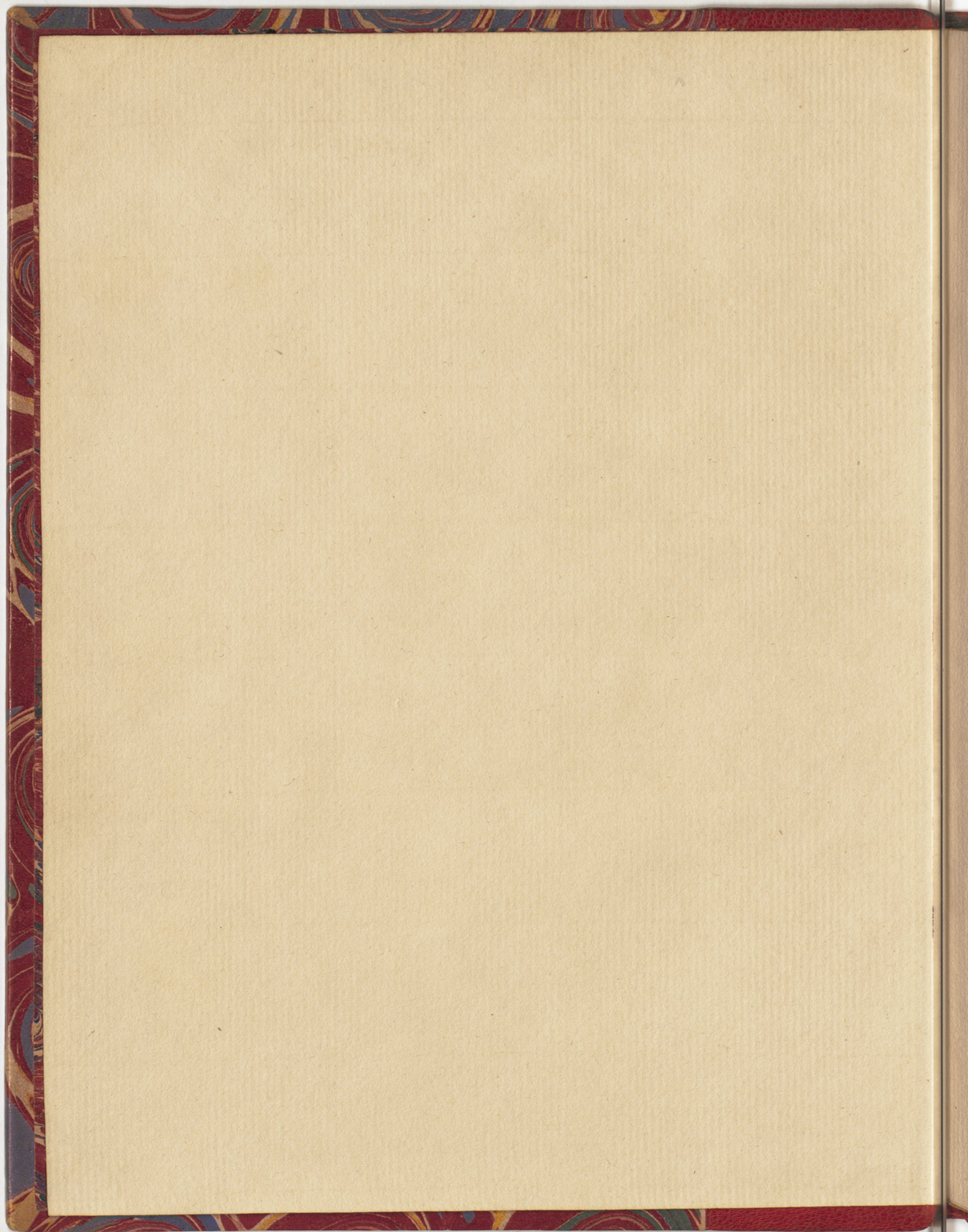
1851







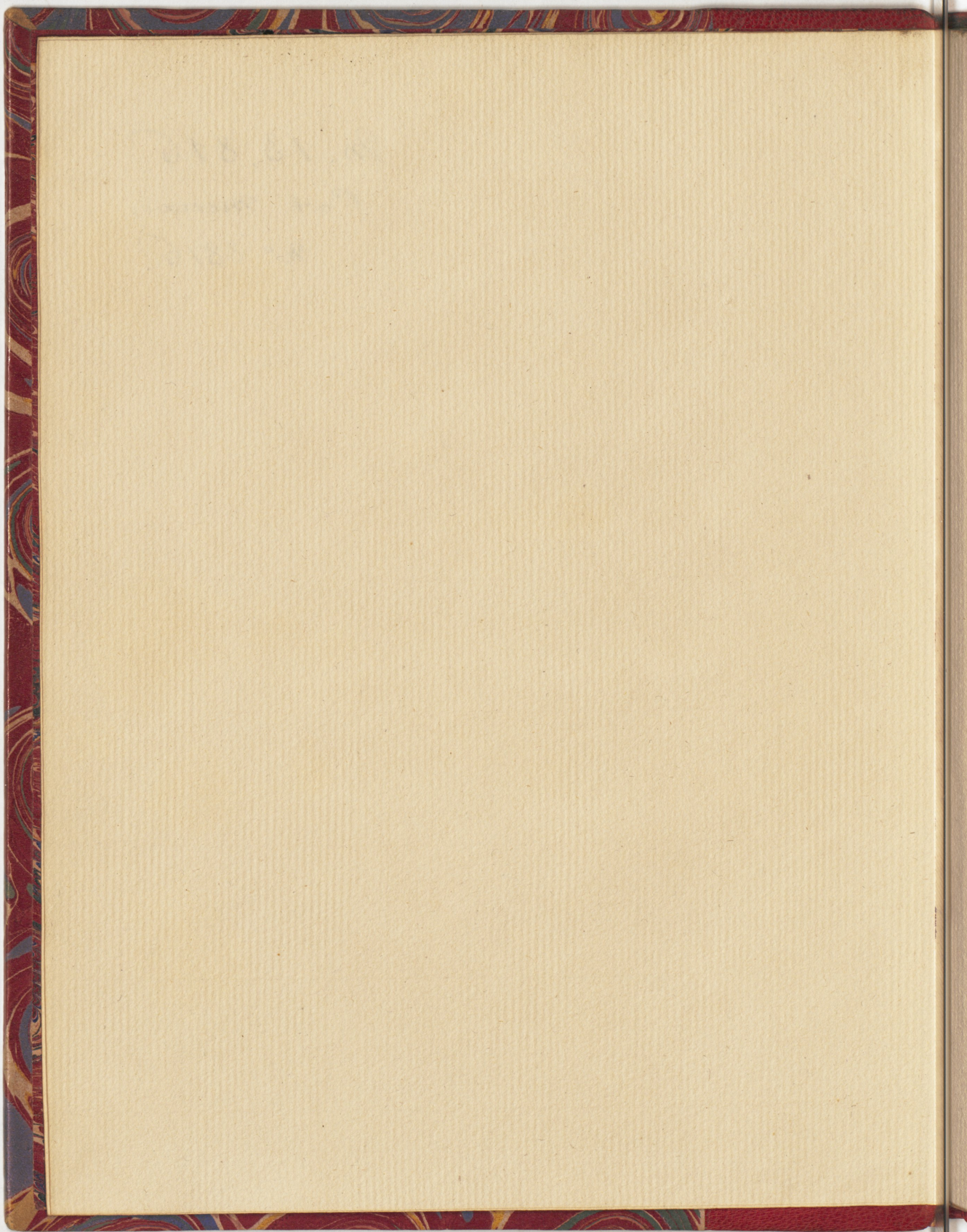




M. 13,816.

Cat. Moreau,

n° 2816.



LE
POLITIQUE
ROYAL.

Faisant voir à sa Majesté Regente, & à son Altesse Royale, que Mazarin s'en défera infailliblement, supposé qu'il puisse conserver les affections du Roy estant Majeur, comme il tâche sans doute des'y ancrer, non moins par leur entremise, que par ses propres souplesses.

Et les suppliant par leurs Sacrées personnes si cheres, & si necessaires à l'Estat, de préoccuper ce coup infaillible de cet ingrat, en le sacrifiant à la haine publique; & rendant à mesme temps au Roy, à eux-mesmes, & à la France, la liberté tant désirée, & tant necessaire de Messieurs les Princes.

40

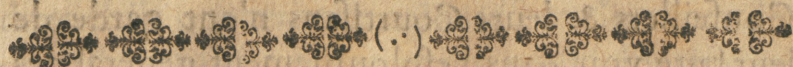
LE
POLITIQUE
ROYAL

Faisant voir à la Majesté Reçente, & à son Altesse
Royale, que Maxam s'en deſera inſalubre-
ment, ſi elle ne le puille contenir les ſu-
ctions de la Majesté, comme il tache
ſans doute, non moins par leur en-
treprise que par ſes propres ſupplices.



Et testant par leurs ſacres perſonnes & de-
votion, & ſi neceſſaires à l'Eſtat de préoccuper ce
roy inſalubre de cet inſtat, en le ſacrifiant à
la ſainte papauté, & ſeigneur à quelcun temps
au Roy, à eux-mêmes, & à la France, ſa liberté
tant deſirée, & tant neceſſaire de Meſſieurs les
frances.

M. DC. LI



LE POLITIQUE ROYAL,

IE n'ay iamais eu, ny l'honneur, ny le desir de parler à sa Majesté Regente, & à son Altesse Royale, parce qu'outre que ie n'ay iamais eu, ny l'ambition, ny la fortune si haute; i'ay tousiours creu qu'il falloit estre ce que ie ne suis point, pour approcher leurs personnes sacrées; & cette connoissance de mon extreme bassesse, qui m'estoit renduë plus euidente par le parallele que i'en faisois avec la grandeur éclatante de ces deux intelligences de l'Estat, a tellement captiué toutes mes passions dans les termes de mon propre neant, que ie ne leur ay iamais permis de souhaiter autre chose pour leur assouissement, que d'auoir vn lieu dans les places publiques, pendant qu'ils alloient recueillant les applaudissements que toute la France faisoit à leur merite, par la voix de ses peuples: Mais ie confesse maintenant que mon ambition n'est plus si moderée, & que ie mourrois, ce me semble le plus heureux homme de mon siecle, si la fortune m'estoit si fauorable, que de me donner seulement vn quart d'heure d'horeille de sa Majesté Regente, & de son Altesse Royale, afin de leur mettre en euidence vne verité, que leurs

Conseillers & leurs Courtisans n'ont garde de
 leur faire voir dans l'esblouissement general des
 brillans de la Cour; & leur montrer plus visible-
 ment que le iour, que s'ils reüssissent dans le des-
 sein qu'ils ont d'appuyer Mazarin, pour asseurer
 sa fortune branlante iusqu'à la Majorité, il arri-
 uera infailliblement que la necessité de ses affaires
 seioignant avec son ingratitude naturelle, l'obli-
 gera de iouer au bouté-hors; & que la passion de
 gouverner l'esprit du Roy sans second, ou l'im-
 puissance de souffrir aucun compagnon dans vne
 conduite qui ne veut point le nombre; luy fera
 fermer les yeux à toutes les obligations preceden-
 tes; pour luy faire voir qu'il faudra se defaire de
 ceux qui luy deuant estre desormais inutiles, ne
 luy pourront estre par consequent qu'importuns
 ou redoutables?

Cette verité qui ne m'est pas moins visible que
 la lumiere, ne sera pas encore moins euidente à la
 Majesté Regente; & à son Altesse Royale, s'ils
 veulent prendre la peine de considerer, que le
 Roy estant majeur, ne sera plus dans la dependan-
 ce de leurs volontez; & que cet age de quator-
 ze ans vers lequel ils semblent se trainer avec
 tant de passion, pour y conduire l'autorité de
 leur fauory, ne sera pas plustost arriué, qu'ils se
 verront eux-mesmes dechus de leur souueraineté,
 & soumis au pouuoir absolu de celuy sous le nom
 duquel

duquel ils gouuernent aujourd'huy les rênes de cet Estat: Est-il quelqu'un qui puisse douter que la Reyne & Monseigneur le Duc d'Orleans ne soient pour lors reduits à la necessité de se seruir d'intrigues, pour conseruer la faueur de celuy qui ne sera pas moins leur souuerain, & dont ils ne seront pas moins les subiers, que ceux qui ne font iamais entrez dans le balustre? & ne sçait-on pas par l'experience que nous auons du passé, que les plus hauts montez peuuent tomber, que les astres les plus brillants peuuent s'eclipser; & que les considerations d'Estat sont quelquesfois si souueraines dans l'esprit mesme des plus souuerains; soit par leurs propres sentiments, soit par le conseil de ceux qui les approchent, qu'elles leur font bien souuent porter des arrests contre les testes, que la nature leur sembleroit deuoir faire epargner mal-gré toutes les raisons d'Estat. Ainsi la majorité deuant mettre la Reyne & Monseigneur le Duc d'Orleans dans la dependance; elle les mettra par mesme raison dans le danger de pouuoir decheoir de leur faueur, quelque assurance qu'ils ayent de se mettre à l'abry de cette crainte, l'vne souz le tiltre de mere, l'autre souz la qualité d'oncle vnique du Roy.

Je ne doute pas que la première, & peut estre la seconde année de la majorité ne se passe dans vne grande vnion de volonte, entre la Reyne,

le Duc d'Orleans, & le Cardinal Mazarin; & que la facilité qu'ils auront encore de gouverner conjointement l'esprit du Roy, qui ne se croira pas si tost, ou qui du moins aura de la repugnance de se comporter en Majeur; & le ravissement de se voir heureusement arriuez à ce temps, malgré les obstacles de tant de difficultez, ne les fassent viure en bonne intelligence pendant quelque temps; Mais tous les sensez prevoient bien par l'impossibilité qu'ils trouuent dans la continuation pacifique d'une égalité de pouuoir, partagea plusieurs testes, que la ialousie iettera bien-tost le schisme dans cette parfaite vnion; & que la Reine pretendant encore traiter pendant quelques années son fils de mineur, & le Cardinal Mazarin de son favori, ou de son adjoint du moins dans le Ministère d'Estat; celuy-cy voyant qu'il pourra esleuer sa fortune d'un degré plus haut, ne perdra point temps pour se rendre necessaire & complaisant à l'esprit du Roy, en luy faisant entendre; qu'il ne scauroit estre desormais que très mesceant à sa Majesté de souffrir vne mere aupres de soy, que ce sera encore le seul moyen de se faire considerer par ses Peuples comme vn enfant; qu'on le croira dans la mesme impuissance de sa minorité, pendant qu'il semblera viure encore dans la dependance des conseils de la Regente sa mere; qu'il faudra en secoüer le ioug, pour se rendre plus

7
redoutable par l'idée qu'il donnera, qu'il sçait
regner en absolu; que les conseils d'une femme
ne sçauroient iamais porter vn Souuerain à la
grandeur des entreprises qui sont necessaires pour
entrer dans le nombre des Heros; que l'incerti-
tude des succez ne leur permet iamais de persua-
der de grands desseins; qu'il faut chercher vn
honorabile pretexte de se soustraire à son obeissan-
ce visible, en luy donnant quelque A ppanage qui
soit conforme à sa grandeur; & qu'après tout le
traitement que Marie de Medicis receut de Louis
XIII. son pere, luy doit seruir de preiugé, &
luy oster le scrupule qu'il auroit de se comporter
de la sorte, enuers celle dans la dependance de la-
quelle il sembleroit deuoir estre obligé de mourir,
par toutes les Loix de la nature.

Je laisse iuger aux plus foibles de l'effet de ses
ingrattes suggestions; pour lesquelles sans doute
Mazarin sçaura bien prendre son temps, sans que
la Reine, qui le croira tousiours trop genereux,
pour luy estre méconnoissant de tant d'obliga-
tions, puisse seulement auoir le vent des secrettes
trahisons que ce perfide brassera sous main pour
la supplanter: Et peut-on douter que le Roy ny
doieue facilement prendre feu, si l'on veut consi-
derer que ces raisons sont en quelque façon plau-
sibles; & qu'un ieune Roy qui ne sera pas moins
rauy de trancher d'abord de son independant,

que de se faire reconnoistre pour tel dans l'idée de tous ses Peuples; sera bien aise de se seruir du conseil qui luy sera founy par celuy-là mesme, qui seruoit d'intelligence à la conduite de la Regente sa mère, & de se reposer sur luy avec moins de soubçon de puerilité, de tout le gouvernement de l'Estat, empruntant mesme vn assez raisonnable preiugé de sa suffisance, du iugement que sa mère en aura fait, en luy laissant constamment la direction de la Monarchie.

Ce raisonnement, quoy que tres veritable, sembleroit neantmoins encor vn peu trop obscur, si ie ne l'estallois plus longuement pour le faire paroistre plus en son iour: Pour cet effet apres auoir presupposé la Reine & Monsieur le Duc d'Orleans non moins que le Cardinal Mazarin dans la dependance des volontez absolues du Roy Majeur, ie croy premierement que ie puis auancer sans temerité, que Monsieur le Duc d'Orleans n'estant plus necessaire à la Reine & à Mazarin pendant la Majorité, comme il est maintenant pendant la Minorité, passera par consequent pour importun dans leur esprit; & cet idée qu'ils auront de son impuissance à leur pouuoir desormais rendre aucun seruice, les iettera dans vne si foible indifference de sa faueur, qu'ils ne se mettront plus en peine de la menager avec tout le soin, qu'ils sont obligez maintenant d'auoir, par la necessité de
se main-

9

se maintenir contre tant d'assauts; ce qui obligeant sans doute son Altesse Royale à quelque ressentiment de ce dessein; obligera par nécessité la Reine & le Cardinal de se servir de toute l'autorité qu'ils auront sans doute plus puissante auprès du ieune Majeur, pour y perdre entierement son credit; & voila la recompense infailible que son Altesse Royale doit esperer de ce grand attachement qu'il tesmoigne à la protection de celuy qui le fera necessairement déchoir de la faueur, pour y subsister pendant la Maiorité.

Le fortifie ce mesme raisonnement des reflexions que tous les Politiques peuuent faire sur les preiugez que nous auons de l'ingratitude de Mazarin; qui n'a iamais conclu l'injuste emprisonnement de Messieurs les Princes, qu'apres s'estre veu dans l'impuissance de reconnoistre les obligations qu'il auoit au premier; lesquelles estant d'autant plus releuées, qu'elles estoient les biens-faits d'un premier Prince du Sang, ne pouuoient par consequent estre reconnues qu'avec des reuanches que Mazarin ne pouuoit donner sans perdre son autorité, ou sans la soumettre du moins à ne refuser iamais d'interposer son pouuoir pour l'interinement de toutes les demandes que l'ambition pouuoit suggerer à son bien faicteur; d'où il est arriué que Mazarin a mieux aimé perdre que reconnoistre incessamment celuy qui l'auoit infi-

niment obligé; & que pour faire plus heureusement iouir la fourbe, il a mesme pretexté vne importunité criminelle & tres-dangereuse dans le regne d'un Mineur, au desespoir qu'il auoit de ne pouuoir iamais reculer à aucune des demandes de Monsieur le Prince, sans commettre vn acte visible d'une ingratitude insupportable.

Son A. R. n'oblige pas moins Mazarin auourd'huy, que Monseigneur le Prince l'a obligé autrefois: & si ce mauuais Ministre ne subsista pendant le siege de Paris que par la seule poursuite de ce Conquerant; il est évident qu'il ne subsiste pas encor auourd'huy que par la faueur de Monsieur le Duc d'Orleans. Tellement qu'il est aisé à conclure que cét illustre Oncle unique du Roy reduit cét Estranger à la necessité de releuer tousiours de ses ordres par reconnoissance, ou de se redimer de cet engagement par vn coup d'ingratitude. Ceux qui en esperent ce premier, ne sçauent pas que le moindre pretexte d'Estat, efface toutes les idées qu'on pourroit auoir d'aucune méconnoissance; & qu'en matiere de Politique, du moins de celle du temps, l'ingratitude bien conduite passe souuent pour vn coup d'adresse; & la reconnoissance opiniastre, pour vne simplicité qui n'est pas de Cour: C'est pourquoy Machiauel enseigne que les Princes qui protegent les Ministres d'Estat contre les assauts de la haine publique, ne sont pas

bien conſeillez ; parce qu'il arriuera neceſſaire-
 ment que ſi leur protection les fait ſubſiſter, la
 honte qu'ils auront de voir toujours le Dieu de
 leur bon-heur, & la neceſſité de ſeconder toutes
 leurs intentions, les obligera de leur ſuppoſer quel-
 que aparence de crime pour s'en deſaire à quel prix
 que ce ſoit. Ceux qui me faiſoient la faueur de
 me ſouffrir en leur compagnie pendant le ſiege de
 Paris, pourroient encore teſmoigner que cette
 grande protection dont Monsieur le Prince ho-
 noroit le Mazarin, me fit ſouuent dire, qu'on ver-
 roit neceſſairement autant qu'infailliblement,
 que ſi ce Miniſtre ſubiſtoit dans le meſme Eſtat,
 duquel il ſembloit deuoir eſtre precipité par les vi-
 goureuses pourſuittes de toute la Monarchie; ce
 traître ſeroit le premier auteur de la ruine de
 cet illuſtre conquerant; & qu'il prendroit meſ-
 me le motif de luy ſuppoſer quelque crime, des
 grandes obligations, dont il ne pourroit iamais
 ſ'acquitter qu'avec vne reconnoiſſance, qui ren-
 droit ſon autorité trop ſeruile. Cela n'eſt-il point
 arriué? n'a-ton pas veu au grand deſauantage de
 cet Eſtat, que dès que Mazarin a cru s'eſtre ſuffi-
 ſamment aſſeuré contre les effroyables ſecouſſes
 qui l'auoient dangereuſement ébranlé pendant
 les deſordres de la dernière guerre; il a d'abord iu-
 gé que ſon Protecteur ne luy pouuant deſormais

D'ad' Q'elques, bon n en eſtante point le me-
 rices

estre que fort inutile, ne luy pouuoit par consequent estre qu'importun ou redoutable; & que pour cette raison, il falloit ietter le soubçon & la jalousie dans l'esprit du Duc d'Orleans; & la crainte de quelque grand desordre dans celuy de la Reyne, pour les faire consentir au pernicieux dessein qu'il auoit de faire arrester Monsieur le Prince.

Il ne faut pas douter, que pendant que la vigueur de la Fronde ne se relachera point; l'impuissance de subsister sans le secours du Duc d'Orleans, fera condescendre Mazarin à toutes les soumissions possibles; & que mesme il n'épargnera point sa bourse, pour ménager plus assurément l'esprit de celuy, que la nécessité de se maintenir luy fait regarder comme l'azile imprenable de sa pauvre fortune: aussi ne seroit-il pas bon politique s'il se comportoit autrement, & si mesme il ne sçauoit adiouster à ses intrigues, les serments & les protestations d'une eternité de seruices. Mais supposons que les quatorze ans sont écoulez; que Mazarin est enfin arriué iufqu'à la majorité, & que mesme il s'est fortement ancré dans la faueur du Roy, non moins par l'entremise de la Reyne, que par la faueur de son A. R. Cela estant, n'est-il pas vray que Mazarin se voyant à l'abry des orages, n'est plus en nécessité de se seruir de monsieur le Duc d'Orleans, pour n'en craindre point les menaces,

naces, puis qu'il est souz la protection d'un Roy majeur ; & que par mesme raison son A. R. ne luy scauroit estre desormais que fort inutile, puis que sa conseruation n'est plus dans la dependance de l'autorité de ce Prince : Cependant tout le monde voit assez , que son A. R. ne rabattra en rien de l'autorité qu'il pretendra iustement auoir encore sur luy ; & que le mépris visible que ce Ministre fera de ménager sa faueur , parce qu'il la iugera desormais plus importune que necessaire, iettera son A. R. dans le desespoir de l'auoir protégé, & dans le dessein de le perdre : Les Politiques voyent bien que ces secretes pratiques de S. A. R. pour detroner cet ingrat, iointes aux souplesses, dont Mazarin s'auisera pour en ietter la ialousie & le soubçon dans l'esprit de la Reyne, fortifieront sans doute leur intelligence, pour decréditer ce Prince innocent dans l'esprit du Roy ; & le rendre aussi dangereux & redoutable, à la conseruation de sa Couronne, que tous les Sages, & veritablement François l'y iugeront constamment necessaire.

Si cela n'arriue point, il faudra dire necessairement que la prouidence fera lasse de tolerer les pernicieuses intrigues de Mazarin, & que le besoin que la France aura de la conseruation de son Altesse Royale, luy fera épouzer sa querelle pour faire éuanter toutes les mines que cet esprit

D

malicieux vouldroit faire iouër contre son innocence: Mais comme il arriue souuant que le Ciel ne s'oppose point aux plus pernicious effets des causes secondes, pour s'en seruir comme des verges fatales dont il veut foüetter ses Peuples. Il faudroit, ce me semble, que S. A. R. considerast selon le sentiment de tous les Politiques du monde, qu'un Prince ne doit iamais prester épaule à vn Ministre chancelant pendant que la haine publique l'attaque, de peur de passer pour complice de ses mauuais deportemens; qu'il ne doit iamais faire subsister celuy qui peut mesme se seruir de sa protection pour remonter sur sa teste & le mettre à ses pieds; que c'est pecher contre toutes les maximes d'Estat, que d'obliger vn Ministre, qui doit necessairement tomber dans l'ingratitude, par l'impuissance qu'il aura de recompenser vn bien-fait infiny sans se rendre esclau de toutes les poursuites d'un bienfaicteur; que les Grands, soit de naissance, soit de fortune, rougissent tousiours de voir celuy auquel ils sont si notablement redevables, parce que l'ambition leur reproche tousiours leur foiblesse, en leur renouellant le souuenir de celle qui a eu besoin d'emprunt pour se fortifier; & que pour cette raison ils ne briguent rien auec tant de passion, que l'occasion de pouuoir enseuelir le souuenir de cette honte, dans celuy qui en fait le principal suiet de sa gloire; que

c'est auoir trop de sincerité pour la protection d'un Ministre qui tomberoit à tous momens, s'il ne se soustenoit avec ses fourbes; qu'il n'est point de Politique qui ne defende au Prince cét attachement prodigieux à la conseruation d'un Ministre, à moins qu'il ny soit engagé par la consideration de ses interests particuliers; qu'un Prince se fait un riuall qui le suplantera necessairement lors que par son entremise, il se fera élevé à vne égalité de faueur aupres de son Souuerain: & mille autres reflections qu'il feroit sans doute mieus que tout autre, s'il vouloit seulement prendre la peine de se seruir de toute sa Politique.

Son Altesse Royale ne manque pas d'assez de fortes testes qui sont tousiours aupres de sa personne: mais ie les supplie de mettre ce raisonnement à l'épreuue du leur, & de considerer qu'il est bien dangereux non moins à un frere du Roy qu'à un Roy mesme, de se mettre en impuissance de ne pouuoir plus obliger un fauory, & de l'esleuer si haut qu'il ny reste rien plus pour l'entier acheuement de sa grandeur; Parce qu'il arriue d'ordinaire que l'arrogance, qui est inseparable d'avec les gens de fortune, leur fait fermer les yeux à la reconnoissance, lors que l'impuissance de leurs biens-faicteurs ne leur peut plus rien faire esperer de leur entremise; & que par consequent elle l'oblige de se perdre en taschant de faire retomber cét

ingrat dans le neant de sa premiere bassesse. Ainsy ie supplie derechef son Altesse Royale, par la passion qu'il doit auoir de seconder l'inclination generale des Peuples, pour la conseruation de sa personne sacrée, de ne se mettre point au hasard de se voir vn iour mal traitté par celuy qui n'est desia que tres-remarquable à raison de son ingratitude.

Après que Mazarin, seconqué du concours de la Reyne, qui ne luy manquera iamais, se fera defait de son A. R. comme il n'est que trop visible après ce raisonnement; la plus difficile defaite; c'est à dire, celle de sa Majesté Regente luy restera sur les bras. Il est vray que ie ne le croy pas si mal auisé, que de m'imaginer qu'il permette d'abord à son ambition, de precipiter si tost l'exécution de cette temeraire entreprise; parce que ie sçay fort bien que la plus grossiere prudence luy fera comprendre, que les tendresses naturelles des enfans pour leur mere, conserueront encor à la Reyne vn empire absolu sur toutes les ieunes inclinations de son fils; & que le Roy quelque majeur qu'il soit, regardera sa Maman en qualité de Regente pendant quelque temps, sans la choquer aucunement en pas vne des volontez, qu'elle luy témoignera pour l'exécution de ses desirs. Si bien que le Mazarin feroit, ou le plus fol, ou le plus mal conseillé de tous les hommes, s'il
 entreprendroit

entreprendoit d'abord d'effacer de l'esprit de ce petit Prince, le souuenir des tendresses qu'il auroit eu pour sa mere Regente, parce qu'infailiblement il arriueroit que ces brutales impressions ne trouueroit iamais de place dans la douceur d'un ieune naturel; & que le Roy ne s'effareroit pas moins contre ceux qui donneroient vn mauuais visage à la Reyne par leurs calomnies; qu'il cheriroit de bon cœur tous ceux qui la luy rendroient plus agreable par vne veritable amplification de ses Eloges: Ainsi ie ne doute pas que Mazarin ne s'estudie encore pendant quelque temps de la maiorité, à ménager sagement les affections de la Regente, tant afin de s'ancrer plus profondement par ce moyen dans celles de son fils pour s'en preualoir à son temps; que de peur d'en dechoir, s'il venoit à perdre la faueur de leur intendante.

Mais dès que le Roy commencera de gouster le plaisir qu'il y a de viure en absolu, & de ne dependre, ny par obligation, ny par complaisance des inclinations d'autruy; dès qu'un âge tant soit peu auancé, ne luy laissera plus regarder sa mere que comme vn obiet, que les tendresses d'enfant ne luy feront plus cherir avec tant de soin, ie pense qu'il ne sera pas trop difficile de luy faire presser les oreilles à toutes les suggestions qui pourront la flatter du costé de l'ambition qu'il aura de se-

coüier le ioug apparent ou réel de toute autre au-
 thorité. C'est pour lors que Mazarin ne perdant
 point temps, ou n'attendant peut estre pas, com-
 me il est tres-probable, que le Roy fraye le che-
 min à son dessein par ces premieres dispositions,
 s'efforcera, ou bien immediatement par sa bou-
 che, ou mediatement par l'entremise de ceux qui
 l'aprocheront par ses ordres, de luy faire gouster
 insensiblement, le plaisir qu'il y a de viure en ab-
 solu; de luy donner à entendre que l'independan-
 ce est la plus veritable marque de la Royauté; de
 luy faire conceuoir qu'il est important pour se fai-
 re craindre, que les peuples ayent cette idée de
 luy, qu'il sçait vouloir souuerainement tout ce
 qu'il veut; de luy montrer que le sang des parens
 ou desalliez, ne soumet les Monarques qu'à con-
 siderer ceux qui le touchent de près, comme les
 plus illustres Sujets de sa Couronne; de luy effa-
 cer de l'esprit routes les idées de soumission, que
 les tendresses d'enfant luy pourroient auoir don-
 né pendant qu'il estoit pupille, pour ne luy lais-
 ser que celles d'un independant; de luy remplir
 la pensée de mille ambitieux desseins, qui luy fla-
 teront l'imagination, & luy rempliront tellement
 son cœur, que les tendresses ne trouueront plus
 le loisir de nourrir les sentiments de leurs premie-
 res inclinations.

Ces sentiments, quoy qu'on en dise, ne sont

que tres conformes à ceux qu'un Souuerain doit conceuoir de son autorité; & la Reyne meſme bien loin d'en entrer en jaloſie, ſera peut eſtre la premiere à conſpirer avec ſon Mazarin, pour les faire gouſter à ſon fils: Mais enfin il ne ſe peut que le naturel de ce Prince n'en reçoie de nouvelles impreſſions, qui luy feront regarder la ſouueraineté d'un autre œil; & qui luy faiſant faire de plus ſerieuſes reflections ſur la grandeur de ſon pouuoir, luy donneront d'autant plus de degouſt de la dependance, que plus il ſe verra flatté par les allechements de regner en independant. Auſſi ne faut-il point douter que Mazarin le conſiderant dans vne plus noble preſomption de ſon autorité, ne recharge derechef ſur ſon eſprit, pour en effacer entierement tout ce que les tendreſſes y pourroient encore auoir de part, & ny laiſſer que les ſeuſes idées de ſa ſouueraineté: Pour cet effet, il ſedaira ſi bien l'eſprit de la Reyne, qu'il l'obligera de porter ſon fils à des reſolutions apparemment bien concertées, & en effet tres-dangereuſes, leſquelles reuſſiſſant touſiours à la honte, & au deſauantage du Roy, ſoit par leur mauuaife œconomie, ſoit par les ſecrettes menées de ce perfide, luy donneront infailliblement du deſdain de ſa conduite; & le deſſein de ne ſe gouverner plus par ſes conſeils: pour lors Mazarin prenant adroitement ſon temps, ſe ſentira obligé

comme il n'aura sans doute pas manqué de précaution pour cet effet de trouuer quelque ressource à la reparation de la gloire que le Roy aura perdu dans ce mauuais succez, afin de placer son iugement d'autant plus haut dans l'estime de ce Prince, que plus il verra que celuy de la Reyne y sera rauulé, & se faire d'autant plus rechercher dans l'exécution & dans l'œconomie de toutes les entreprises, que plus on reconnoistra par le succez qu'il y fera le plus clair-voyant.

Cette mal-heureuse intrigue n'aura pas plustost reüssi qu'il s'auisera de reconnoistre toutes les inclinations du Roy, afin d'obliger la Reyne sous vn faux pretexte de prudence, de choquer celles auxquelles il le verra le plus attaché, en luy faisant voir par des sentimens tout à fait contraires, qu'il se conduira bien moins par iugement, que par caprice: d'où il arriuera qu'une raisonnable peur d'estre tousiours subiect à respecter, ou à choquer les sentimens de la mere, obligera le fils d'en secouer le ioug, afin de ne viure plus dans cette seruitude, à laquelle il sembleroit tousiours deuoir estre soumis par le seul motif de sa complaisance. L'adioute à cette reflection, que Mazarin sçaura bien remarquer les ieunes Seigneurs, vers lesquels la faueur du Roy panchera, afin de donner de l'ombrage à l'esprit de la Reyne, en luy faisant voir que ces mignons commençants, ne pourront
gagner

gner si profondément les affections de son fils, qu'avec vn danger euident de la faueur, que la qualité de mere luy deuroit conseruer dans son cœur; & l'obliger par mesme moyen de faire iouër toutes les batteries de la jalousie, pour renuerfer ces nouveaux heureux: de dire que cela se puisse faire sans des violences, qui rendront la Mere, ou facheuse, ou insupportable au Fils, ie ne le pense pas, du moins c'est le sentiment de ceux qui sçauent que choquer vn ieune absolu dans ses inclinations, & vouloir y conseruer vne bonne place, sont deux choses absolument incompatibles.

Cependant le Cardinal Mazarin pour faire iouër plus infailiblement sa mine ne manquera pas de rendre la mere plus sensible à tous ces mauuais traitemens du fils, & de la faire tomber par ces preiugez dans l'aprehension raisonnable de décheoir de son autorité; afin de l'obliger par ce ressentiment à se comporter desormais avec quelque froideur étudiée, laquelle venant à rebutter l'esprit du Roy, que ce perfide aura desia fait préocuper de mille mauuais idées, sera pour y decréditer entierement l'ouuriere de sa fortune: Car enfin tout le monde sçait que dans le commerce du monde, & principalement dans la politique des grands, les schismes des amitez ne se font iamais, qu'apres que les ressentiments de

ceux qui se croyent offencez en ont esclatté, par ce qu'il arriue pour lors que les esprits & de l'offence pretendu, & de l'offençant s'aigrissent dans ces reproches : & que ce dernier s'opiniastrant à soustenir, ou du moins à deguiser ce que l'autre pretend verifien par les effets qu'il en a ressenty, il faut necessairement que du moins vne mortelle froideur s'en ensuiue, qui sera sans doute le seul & l'eternel obstacle de la reconciliation, si quelque puissant ne s'entremet pour y mettre la paix. Le vous laisse à penser si Mazarin se mettra plus en estat de rassurer la posture de la Reyne dans l'estime de son fils, puis qu'outre qu'il seroit pour s'y decréditer luy-mesme en choquant les inclinations de son Maistre, ses interets ne luy feront plus esperer aucun aduantage de la faueur de cette illustre disgraciee, pour l'obliger de traouiller à sa reconciliation.

La Reyne qui ne se doutera point encore des trahisons secrettes de son fauory, parce qu'elle ne le iugera point capable d'une si grande lacheté, apres tant d'obligations receuës, s'imaginera sans doute qu'elle pourra trouuer quelque ressource à ses affaires par son entremise : pour cet effet elle interessera son credit & ses intrigues, & l'obligera de s'entremettre vigoureuement pour la restablir dans la possession absoluë de toutes les volontez de son fils : C'est à ce coup qu'il faudra que

Mazarin se declare, ou par la froideur avec laquelle il se comportera dans cette reuanche d'affection, ou par le desdain qu'il en fera; ou par les conseils violents aufquels il voudra secrettement porter l'esprit de la Reyne, ou par l'infidelité des menées qu'il fera souz main pour la destruire plus promptement; dont cette pauvre Princesse venant à auoir le vent, par le soin particulier que sa mauuaise fortune luy donnera d'estudier plus exactement toute la conduite de ce perfide; il arriuera necessairement qu'apres en auoir decouuert la fourbe; elle en fera produire des ressentiments, qui ne pourront éclatter, que pour acheuer de rompre le nœud de l'vnion qui restera encor entre eux deux: Cette diuision fera leuer le masque au Mazarin, pour ne sapper plus qu'à decouuert les foibles fondemens de la faueur de la Reyne dans l'esprit du Roy, en luy faisant entendre, que ce pretexte de mere, dont elle se couurira sans cesse, captiuera tousiours le pouuoir de sa Majesté; qu'il faudra se soumettre constamment à ne la choquer point, ce qui ne se pourra sans viure dans la dependance de ses volonte, ou du moins à n'entendre iamais que des plaintes & des iniustes ressentiments de se voir mal traitté, ce qui sera sans doute incomparable avec le repos de sa Majesté; qu'il n'est rien de plus foible que le conseil d'une femme; rien de plus attaché afin qu'on le

fuiue, rien de plus broüillon, lors qu'on vient à le choquer, & que pour cette raison il est expedient pour le repos public, qu'on ne leur laisse point l'entrée dans les deliberations d'Estat; & que ces motifs par consequent doiuent estre assez pressans dans l'esprit de sa Majesté, pour la faire consentir à contenter sa mere de quelque illustre appanage qui puisse fermer la bouche à tous les reproches que le pretexte de mere luy pourroit suggerer.

Mazarin est bien méconnoissant; mais est-il possible me dira quelqu'un qu'il puisse porter son ingratitude iusqu'à ce point, que de choquer si outrageusement celle qui se met en danger aujourd'huy d'encourir toute la haine de l'Estat, pour le faire subsister: Il est vray que ie formerois ce mesme doute, si ie ne voyois apres quelques reflexions préalables, & la présupposition infallible que cet estranger est vn homme qui n'agist que par interest; que la conioncture du temps rendra pour lors cet intrigue necessaire; & que l'ambition, la crainte, & la complaisance luy feront fermer les yeux à tant d'obligations passées, pour ne luy laisser regarder que les dangers de sa fortune presente, & l'esperance d'un rang plus esleué, s'il peut esloigner du gouvernement de l'Estat, celle qui l'y a conduit par le marche-pied mesme de sa propre gloire.

Pource

Pour ce qui touche l'ambition, ie pense que tout le monde voit assez que Mazarin n'aura pas grand peine de se detacher du party de la Regente, auquel il ne se fera iamais engagé que par le motif de ses interests particuliers, lors qu'experimentant son impuissance à luy pouuoir desormais estre que fort inutile, il verra qu'il ne sera plus en estat de rien esperer par la faueur de son entremise; & qu'un attachement opiniastre pour embrasser son party, sera plustost pour reculer, que pour auancer les progres de sa fortune: Ainsi son ambition desraisonnable, se ioignant à l'ingratitude de cette idée, il ne faut point douter que le dessein execrable de se defaire de l'ouuriere innocente de sa haute fortune, ne soit bientost pris; & que cet ingrat n'ait bien-tost conclu à la perte de celle dont sa protection est peut-estre le seul, ou le plus énorme crime, afin d'auoir l'honneur de gouverner vn Roy sans compagnon, & de viure independamment de toutes les complaisances auxquelles il seroit obligé par l'apprehension d'une ingratitude, s'il arriuoit que la Reyne ne bougeast iamais d'aupres de son fils. Les diseurs de Chapellet seront encores assez simples pour ne croire pas que Mazarin soit capable d'une si noire lascheté; Mais les Politiques sçauent fort bien que l'ambition fait fermer les yeux à toute sorte de reconnaissance; qu'en matiere d'Etat on ne considere

que ses interests; qu'il n'est point de marche pied sur lequel on ne pisse monter sans scrupule pour élever sa fortune; que le dessein de se faire absolu ne reconnoist point de Loy; que tout crime est pardonnable à celuy qui ne s'en sert que pour en faire les marches de sa grandeur; & qu'ainsi Mazarin, en trahissant la Reyne pendant la Maiorité pour degager sa fortune de la dependance de ses volontez, ne fera que ce qu'il faudroit qu'elle attendist de tout autre homme d'Estat, qui fut encore plus homme de bien que luy: iugez si le plus méchant ou le plus décrié des mortels sera si religieux, que de ne mettre point en pratique la Doctrine de ces maximes abominables.

Ce motif neantmoins que ie viens de donner à l'ingratitude de Mazarin, luy est commun avec toutes les personnes d'Estat, parmy lesquels l'ambition preside avec tant de louueraineté, qu'il faut absolument que tout ploye sous ses ordres, lors que l'esperance luy fait entrevoir quelque accroissement à la faueur de ses intrigues. Mais il faut faire agir Mazarin par des raisons particulieres, ou qu'il empruntera du moins particulièrement de la Politique: & pour cet effect ie pense qu'estant assez clair-voyant & le plus malicieux de tous les hommes, il verra que l'amour de l'indpendance iettera bientost le Roy Majeur dans le dégoust de la seruitude, qui le captiue par

complaisance sous les volontez de sa mere; & que cette maistresse enuie de regner en absolu, non moins en apparence qu'en effet, le portera sans doute à n'estudier plus avec tant de soin, le desir de la contenter; ce qui l'obligera infailliblement d'en tesmoigner des ressentimens, qui ne pourront éclater que pour seruir de planche à quelque retraitte, & de pierre d'achopement, ou descueil à la fortune de ceux qui se trouueront, ou que sa Majesté jugera deuoir estre engagés à son party. C'est pourquoy Mazarin preuoyant de bonne heure cette necessité, se detachera insensiblement de l'vnion qu'il a maintenant avec la Reyne, à mesure qu'il se fortifiera dans la faueur du Roy; & fera tant, non moins par ses suggestions que par ses secrettes menées, qu'il sera la principale cause du schisme d'entre la mere & le fils, afin que la diuision venant à se faire, il ne soit point compris dans le defastre de la disgraciée, à raison de cette connoissance prealable dont il aura preocupé l'esprit du Roy, que non seulement il ne sera point attaché à ce party, mais que même il aura esté le principal moteur de cet éloignement.

Le fortifie cette Politique d'un suite de raisonnement, qui la rendra bien encore plus receuable, si mon lecteur veut prendre la peine de considerer, que Mazarin ne doit point s'opiniastrer à fai-

re valoir la conduite de la Reyne, & à paroistre visiblement son premier fauory s'il pretend aspirer, comme il n'est que trop visible, à l'honneur d'estre premier Ministre du Roy Maieur; parce que cette estroitte vnion feroit que ce ieune Prince ne le dégousteroit pas plustost de l'vn que de l'autre; & que la resolution de se defaire de la mere, comprendroit par mesme raison son fauory, comme celuy que la reconnoissance sembleroit obligé, supposé qu'il subsistast, de trauailler toujours au reestablissement de celle qui l'auroit eleué: Ainsi la prudence, ie veux dire la prudence de Cour gouuernant Mazarin, luy fera aprehender de se faire craindre pour vn importun dans l'esprit du Roy, s'il ne se precautionne contre ce danger, en luy faisant entendre tout le premier, qu'il ne faut plus viure dans la dependance des conseils d'vne mere, ny mesme dans l'apparence de cette seruitude, pour regner veritablement en Roy.

On peut encore ajouter à cette reflexion, celle que Mazarin fera sur l'esprit du Roy, lequel se voyant absolu, & par consequent en estat de pouuoir faire des fauoris au gré de ses inclinations, seroit peut-estre pour en chosir quelqu'vn, qui croyant la subsistance incompatible avec celle de ce vieux Ministre, ne manqueroit sans doute pas de le rendre indifferend; c'est à dire de le perdre dans l'esprit du Roy: ce qui luy seroit d'autant plus

plus facile, que plus il y trouueroit de disposition par le moyen de l'impatience que ce ieune Prince auroit d'estre quasi soumis à la conuitte de deux testes; & de voir sa Souueraineté comme dans la dependance de leurs conseils, ou comme dans vne seruitude partagée à plusieurs, avec le mesme décry de son autorité, que si veritablement il releuoit sans dispense des ordres de leur disposition. C'est pourquoy Mazarin, pour faire disparaistre au Roy cette idée aparamment veritable de sa dependance des conseils de deux testes, s'efforcera par toutes sortes de moyens, par fourbes, par intrigues, & par l'entremise mesme de la Reine, de preoccuper entierement l'esprit du Roy de la necessité indispensable de sa conseruation, comme de celuy qui seul sera capable de desbroüiller les conijonctures de tant d'affaires, afin que s'y estant placé à l'épreuue de toute sorte de calomnies, il puisse plus heureusement en faire déchoir celle dont la compagnie rendroit sa conseruation ou douteuse, ou bien plustost entierement impossible.

Enfin pour terminer tous les motifs que la meconnoissance pourra suggerer au plus meschant des mortels, pour perdre celle qui n'estant plus Regente, luy peroustra par consequent impuissante, dangereuse & importune; ie croy que ie puis adjouter que le Ciel en permettra le funeste suc-

cez; & que veulent conseruer cette incomparable Princesse dans le nombre de ses esleus, il la laissera tomber dans la reprobation exterieure, pour luy donner le loisir de se reconnoistre, & de payer du moins de ses larmes le grand nombre des crimes qui se commettent auiourd'huy, pendant qu'elle sembleroit y pouuoir porter quelque peu de remede; si toutesfois elle vouloit ne s'opiniastret pas tant à la conseruation de celuy qu'elle porte contre les sentimens de tous les gens de bien de l'Etat. Pour Mazarin, ie pense que si le Ciel en veut faire l'Atilla de ce temps, il en fera vne exemple à la posterité, le faisant sacrifier à la haine publique, lors qu'il aura parfaitement éclairé nostre Majeur, pour luy faire voir que ce mauuais Ministre est la cause vniuerselle de tous les desordres qui ont troublé le repos de la France pendant sa minorité.

Mais ie souhaitteroie avec toutes les passions que i'ay, & que ie dois auoir pour la conseruation de sa Majesté Regente & de son Altesse Royale, qu'ils entrassent vn peu serieusement dans ces reflexions que ie viens de faire; & qu'ils considerassent que Mazarin ne les respecte que par necessité; qu'il n'est attaché à eux que par le lien de ses interests; qu'il s'en sert comme de deux planches sur lesquelles il veut se conduire iusqu'à la Majorité, & comme de deux citadelles, où il se met à

l'abry des coups que la haine publique descharge
 contre leurs sacrées personnes, ou comme de deux
 boucliers qui reçoivent tous les traits des medi-
 fances de tous les oppressez; qu'il leur defere
 maintenant pour leur commander puis apres avec
 plus de gloire; qu'il les regarde à present comme
 les Dieux de son bon-heur, pour en faire à la fin
 les plus illustres marche-pieds de sa grandeur; que
 pendant qu'il soumet ses yeux à leurs pieds, il éle-
 ue son cœur sur leurs testes; qu'ils ne se font haïr
 que pour conseruer celuy qui pretendra peut-estre
 se faire aymer vn iour en les perdant; que pen-
 dant qu'on attaque Mazarin sous des inuectiues
 explicites, on attaque implicitement leurs per-
 sonnes sacrées; qu'ils se chassent de tous les cœurs
 domestiques, pour se conseruer vne place dans
 vn estrangier; qu'ils tiennent l'écran pour empes-
 cher que Mazarin ne se brusle; qu'ils portent le
 parasol pour le defendre des injures du temps; &
 qu'enfin ils secondent l'injustice de la fortune, en
 soustenant celuy qu'elle n'a esleué que pour faire
 voir qu'elle est la dispensatrice souveraine des
 grandeurs, puis quelle a le pouuoir d'y placer vn
 homme de neant & de l'y maintenir par l'entre-
 mise de deux heros.

Si la Reyne vouloit prendre la peine de faire
 vn peu de reflexion sur ces veritez, elle en gou-
 teroit sans doute les auantages; & verroit qu'il

ny auroit pas moins de gloire d'abandonner le party de celuy dont elle soustient la cheute malgré toutes les forces de l'Estat ; que dauantage à le sacrifier à la haine publique, pour se remettre dans la mesme estime qu'elle auoit autresfois, & dont elle n'est d'écheuë que pour auoir voulu faire subsister la fortune de ce mal-heureux fauory. Mais ie voudrois principalement qu'elle empruntast les motifs d'une si digne resolution, des connoissances que l'expérience du genie de son Ministre luy peut auoir donné; & qu'elle remarquast que cet Italien n'ayant iamais agy que par les maximes de son ambition & de son interest, quelque obligation qu'il eut bien souuent de regler sa politique sur des idées plus genereuses, elle ne pourra que fort temerairement esperer, qu'il se comporte autrement en son endroit, lors que la majorité luy fera voir vn degre de grandeur plus eleué que celuy qu'il possede maintenant. Elle scait fort bien que l'interest & l'ambition luy ont fait opposer des obstacles à la paix de Munster, pour acheuer de perdre la France qu'il auoit neantmoins si bien serui deuant Casal; que les mesmes motifs luy ont fait abandonner le secours de Naples pour y faire perir le Duc de Guise, en haine de ce que les Napolitains l'auoient preferé à Frere Michel, Jacobin de la grand-manche, Cardinal de Sainte Cecile, que Mazarin leur vouloit donner

donner pour Vice-Roy, quelque engagement d'amitié particuliere neantmoins qu'il eust avec cet illustre Prince; que pour assouir la rage de ces deux tyrans des esprits, il a obligé le Duc de Mantouë de rompre avec la France, & des'allier à l'Espagne, parce qu'il auoit refusé les offres qu'il faisoit de luy rendre Cazals s'il vouloit épouser vne de ses niepces; que l'interest luy a fait hasarder la perte de l'alliance du Grand Seigneur, si necessaire à la France, autant que redoutable à l'Espagne, en ce que contre le droict des Gens, il a fait voler par le Cheualier Paul quelques Marchands Armeniens qui vogoient sur la Mediteranée; que le souuenir d'une amitié contractée de longue-main avec le Comte de Chauigny, pendant qu'il auoit besoin de ce grand genie, pour s'establir dans la France, nel'a point empesché de le faire disgracier dès qu'il s'est veu en estat de se passer de luy; enfin, que l'interest & l'ambition ont tousiours tellement preualu dans son esprit, qu'ils luy ont fait fermer les yeux à toutes les considerations de generosité pour ne les ouuir qu'aux seuls aduantages de ses interests, & ne regarder que ce qui pourroit ou remplir ses finances, ou seruir d'acroiissement à l'éclat de sa grande fortune.

Il ne faut pas que la Reyne attende de Mazarin quelque coup de generosité de sa faueur; & qu'elle

le espere que celuy qui n'a iamais fait que des la-
 chetez contre ses bienfaicteurs, mette quelque
 reforme à son naturel, pour la traiter elle seule
 avec toutes les reconnoissances qui peuuent estre
 dignes de la protection. L'ambition ne luy mon-
 trera pas plustost vn rang par dessus sa teste, qu'il se
 seruira mesme de sa personne Royale pour en fai-
 ra le marche pied de son éléuation: l'interest ne
 luy fera pas plustost entreuoir quelque progresz
 dans quelqu'autre party, qu'il s'y iettera sans
 marchander en aucune façon, quelque obliga-
 tion qu'il ait de mourir dans celuy qui l'a éléué;
 & la Majesté Regente peut bien s'asseurer apres
 ces reflexions, que comme Mazarin n'est à elle,
 que parce qu'elle est souueraine dans l'Estat, il fe-
 ra sans doute bande à part, lors que la Maiorité
 de son fils la fera retomber dans la dependance:
 outre que toutes les Loix de la politique l'oblige-
 ront de ne demeurer point dans le party de la Rey-
 ne, lors que l'impuissance de l'y soustenir gene-
 reusement ne sçaura point le mettre à l'abry des
 assauts que tous les mécontans feront contre luy
 sur l'idée qu'ils auront que n'estant plus appuyé
 que par vn bras foible, il ne sera par consequent
 pas plus en estat de les rembarrer: & cette seule
 consideration sera capable de rompre le nœud qui
 fait aujourd'huy ce grand attachement de Maza-
 rin aux interests de la Reyne, pour tâcher de s'en-

gager auffi eftroittement avec ceux de celuy qui ne fera plus Mineur.

Si fa Majesté Regente aime ses intereffs comme elle doit fans doute les preferer à tous autres, ie pense que ces motifs feront assez pressans pour l'obliger à preuenir les funestes effets de la plus noire ingratitude du monde, en se defaisant de bonne heure de celuy qui en doit estre l'autheur; & le sacrifiant genereusement à la haine publique, pour n'en estre plus elle-mesme l'objet. C'est par ce moyen qu'elle obligera les Princes de porter hautement son party par le seul motif de leur reconnoissance, lors qu'ils considereront que sa Majesté Regente les ayant defaits de leur plus grand ennemy, & du persecuteur infame de leur Auguste Corps en la personne des Princes du Sang, qu'il a iniustement emprisonnez; les aura par mesme raison engagez à le consacrer inuiolablement à son seruire: C'est par ce moyen qu'elle vengera le Clergé de tous les affronts qu'il pretend iustement auoir receus de celuy que les simonies, les trocs, les permutacions illicites, les reserves des pensions criminelles dans la distribution des Benefices, ont fait depuis long-temps l'objet sacrilege de ses indignations. C'est en proscriuant la teste de cet ennemy commun, que toute la robe la mettra à couuert de toutes les menasses de la majorité, en reconnoissance des obligations que tous

les Parlemens de France auront à sa Iustice, pour auoir enfin conclu à la perte de celuy, lequel ayant fait traistreusement mourir le President Barillon, a fait assez manifestement connoistre qu'il en vouloit mortellement à la Robe, puis qu'il en esteignoit l'ornement & la lumiere.

C'est par cet acte de Iustice qu'elle vangerá les manes du Marechal de Rantzau, la gloire du marechal de la Mothe, que Mazarin a fait iniustement emprisonner, & qu'elle engagera par mesme moyen tous les gens d'épée à son party par la seule consideration qu'ils auront de prendre part à la reconnoissance de ceux, que les victoires ont iustement placé dans le nombre de leurs plus illustres Generaux. C'est en étouffant cette sang-suë de la pure substance de tout cet Estat, qu'elle fera crier à tous les peuples, *Vive Anne d'Autriche*, qu'elle reünira tous les partages, avec leur Souuerain; qu'elle rapellera l'intelligence des trois Estats dans la Monarchie; qu'elle étouffera les naissances de mille diuisions qui nous menacent tous les iours; quelle fera satisfaction de plus de cent million de crimes, dont elle s'est renduë en quelque façon responsable, par l'authorité souueraine, qu'elle a laissé entre les mains de celuy qui en est l'autheur; & qu'elle semera l'abondance des biens dans cet Estat, pour en esperer les moissons à l'entrée de la majorité: C'est enfin en
sacrifiant

sacrifiant Mazarin aux vengeances publiques, qu'elle fera connoistre à la France que sa protection passée n'a esté qu'un pur effet de son aveuglement; & qu'elle rentrera dans les affections generales de tous ses bons subiets, puis qu'elle en ouvrira la mesme porte, par laquelle elle en est sortie.

Les motifs que ie voudrois donner à S. A. R. pour le faire conspirer à la gloire de ce sacrifice, ne sont autres que ceux que ie viens de presenter à sa Majesté Regente, si ce n'est que ie souhaiterois avec toutes les passions de mon ame, qu'il fist un peu de reflection sur les glorieux titres d'oncle unique du Roy, de Lieutenant General de cet Estat, & de Conquerant; & qu'il considerast, que le premier l'interesse à la reparation de la gloire que son neveu a perdu, dans les funestes necessitez de traiter honteusement avec ses propres subiets, ausquels il a esté desia plusieurs fois reduit par les imprudences, ou par les opiniastritez de son premier Ministre; qu'il est obligé par les motifs du second de suppléer à l'impuissance de son Souverain, & témoigner, en perdant l'auteur de la desolation de tout son Estat, qu'il n'a point esté complice de toutes les malversations qu'il y a commis; & que le troisiéme le doit faire entrer en des sentimens de vengeance dignes de sa personne, pour sacrifier le marchand de toutes ou

d'une bonne partie de ses conquestes à la haine publique; & si ces motifs ne sont pas assez cōvainquants pour le faire conclure à sa perte qu'il considere du moins, pendant que le Ciel par le suffrage de tous les gēs de bien; la terre par la bouche de tous les meilleurs politiques; & l'enfer mesme par les sentiments des plus impies, fulminent sur sa teste, qu'il n'est pas iuste, que son A. R. profituē son autorité, pour servir de bouclier à Mazarin contre toutes les attaques.

Après toutes ces grandes raisons que ie viens de suggerer à sa Majesté Regente, & à son A. R. pour leur faire voir qu'ils sont obligez de proscrire la teste de Mazarin, ie les supplie avec tous les Subiets d'Etat, par la sacrée personne de leur fils & neveu, nostre aimable Monarque; par la consideration qu'ils doiuent auoir de leurs propres interests; par les belles esperances d'une triomphante majorité; par les prieres de tous les gens de bien, par les larmes de tous les oppressez, & par tout ce qu'ils peuuent auoir de plus cher dans cette Monarchie, de rendre au Roy, à eux-mesmes, & à la France la liberté tant desirée, & tant necessaire de Messieurs les Princes; de remporter vne infinité de victoires en abregé; d'ébranler les meilleures citadelles de la Flandre, en faisant ouvrir les portes de celle du Havre; d'étouffer les naissances des grandes seditions qui menacent cet

Estat pendant les restes de la minorité; de faire
 porter le dueil à tous nos ennemis, pendant que
 nous allumerons dans nos places publiques vne in-
 finité de feux d'alegresse; de redonner son premier
 éclat à la Cour françoise par le restablissement
 des Princes, dont la presence sans doute la rendra
 plus florissante du monde; & de donner la chasse
 à tous ces infames Partizans de Mazarin, à ces pes-
 stes de Cour, à ces chiens couchants de la faueur,
 à ces lubriques estalons de la tyrannie, à cette
 mal-heureuse engeance de Pigmées bouffis de leur
 fierte, à ces tyranneaux de nos libertez, & pour
 conclurre en vn mot, à ces ennemis de tous les
 honnestes gens, qui donneroient iuste suiuet à
 quelque estrangere, de croire que la cour de Ne-
 ron reuiuroit en France, si nous n'auions moyen
 de leur faire voir vn Auguste, beaucoup plus re-
 marquable pour les esperances qu'il nous donne,
 que cet ancien Coriphée des Empereurs Ro-
 mains.

F I N.

32
Estant pendant les testes de la minorité; de faire
porter le ducil à tous nos ennemis, pendant que
nous illuminerons dans nos places publiques avec
finie de feux d'artifice; de redonner son premier
éclat à la Cour française par le rétablissement
des Princes; dont la présence sans doute la rendra
plus florissante du monde; & de donner la chas-
se à tous ces infames Parisiens de Maxime, à ces
fies de Court, à ces chiens couchans de la France,
à ces Indes esclaves de la tyrannie, à cette
mal-heureuse engeance de Fugitives bouffes de leur
fierté, à ces tyranniques de nos libertés, & pour
conterter en un mot, à ces ennemis de tous les
honnestes gens, qui donneroient iuste lieu à
quelque étranger, de croire que la cour de Ne-
tort tenoit en France, si nous n'avions moyen
de leur faire voir au Auguste, beaucoup plus to-
marchable pour les esperances qu'il nous donne
que cet ancien Consiere des Empereurs Ro-

V. M.

